

Entre les impôts et les taxes, on a souvent l'impression qu'à tous les coins de rue quelque'un nous attend pour nous soutirer un peu d'argent. Tous ces sous, à quel servent-ils, au juste? 7 JOURS a fait le point sur la question.

# CE QUE FAIT LE GOUVERNEMENT AVEC NOTRE ARGENT

PAR BERNARD GAUTHIER / ILLUSTRATIONS: GISLAINE PLANTE

Chaque année, les gouvernements soutirent aux contribuables des milliers de dollars sous forme d'impôts et de taxes. Tout cela pour rembourser les dépenses et les dettes des différents ministères. Cette politique, d'abord une mesure temporaire après la Seconde Guerre mondiale, est devenue permanente. Plus encore, rien ne laisse présager un allègement du fardeau fiscal: les déficits grimpent en flèche, et nos élus parviennent à peine à rembourser les intérêts du service de la dette. Les contribuables s'en sont encore rien vu. Scénario apocalyptique? Pas nécessairement. Comme le souligne l'économiste Raymond Théoret, de l'Université du Québec à Montréal: "Les vaches grasses viennent de prendre fin. Nous entrons maintenant dans l'ère des vaches maigres."

## COMMENT SE RÉPARTISSENT NOS IMPÔTS?

Afin de mieux comprendre la répartition de nos impôts et de nos taxes, prenons comme exemple le cas de quelqu'un dont le salaire annuel s'élève à 50 000\$. Son taux combiné d'imposition se situe à 53%. (Les taux peuvent varier de 33% à 53% selon les revenus générés au cours de l'année et les dépenses admissibles.) C'est dire qu'il doit payer 31 000\$ en impôts aux deux paliers de gouvernement: Ottawa et Québec.

De ce montant, au fédéral, 6 000\$ sont retenus pour les transferts aux provinces, qui doivent gérer leurs programmes sociaux en vertu d'ententes fédérales-provinciales (pétiotaires), 4 000\$ sont utilisés pour venir en aide aux prestataires de l'assurance-chômage et de la sécurité de la vieillesse, et finalement un autre 3 000\$ sert à rembourser les intérêts seulement du service de la dette. Au provincial, le contribuable doit verser 5 000\$ au chapitre de la santé et des services sociaux, 3 000\$ dans le système de l'éducation et 2 000\$ pour acquitter sa part au chapitre du service de la dette. Quant à sa participation aux prestations de bien-être social, elle se situe à tout près de 1 000\$.

Vaut-il pour le porteur d'un salaire à 60 000\$ l'impôt droit à aucune déduction fiscale pour réduire son revenu imposable. Et on ne fait pas compte des taxes scolaires, municipales et autres, comme la TPS et la TVG. En termes clairs, notre individu travaille pendant plus de la moitié de l'année pour les gouvernements avant de pouvoir se mettre un peu d'argent de côté. Mais pourquoi?

## OÙ VA NOTRE ARGENT?

Le service de la dette et les programmes sociaux atteignent des sommets inquiétants.

Au fédéral, les transferts d'argent aux gouvernements provinciaux pour financer les programmes sociaux (pétiotaires)

| RÉMUNÉRATION     | OTTAWA    | QUÉBEC    |
|------------------|-----------|-----------|
| Premier ministre | 140 000\$ | 176 000\$ |
| Ministre         | 77 000\$  | 102 000\$ |
| Député           | 68 000\$  | 72 000\$  |
| Séateur          | 68 000\$  | ---       |

attein- gant un peu plus du tiers de l'économie canadienne: 52 milliards et demi de dollars chaque année. La sécurité de la vieillesse et l'assurance-chômage représentent 24% des dépenses totales, soit presque 37 milliards de dollars. Quant au service de la dette, intérêts seulement, c'est 21% du budget national ou 32 milliards de dollars.

Au provincial, la santé et les services sociaux coûtent très cher à l'État: plus de 12 milliards de dollars, soit le tiers de toutes les dépenses gouvernementales. Au seul chapitre des frais d'exploitation des centres hospitaliers de courte durée, la facture grimpe à plus de 5 milliards et demi de dollars; c'est presque la moitié des montants alloués pour tout le Ministère. Suit, au second rang, l'éducation, avec 9 milliards de dollars (le quart du budget) et, un peu plus loin, le service de la dette, qui englobe 4 milliards et demi de dollars ou 12% de l'enveloppe budgétaire. Deux autres ministères occupent une part importante du budget: celui de la Main-d'œuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle, de même que celui des Transports. Avec des portefeuilles respectifs de 3,5 milliards et de 2,1 milliards de dollars, ils représentent ensemble 16% des dépenses de l'État. À eux seuls, les services sociaux reçoivent 2,9 milliards de dollars, c'est-à-dire 81% du budget total du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Quant au ministère des Transports, la construction et l'entretien des réseaux routiers reçoivent tout près de la moitié des sommes allouées, avec 1 milliard de dollars. ▶

## OTTAWA - QUÉBEC QUELQUES COMPARAISONS 1992

### DETTE ACCUMULÉE

Ottawa: 450 milliards de dollars  
Québec: 51 milliards de dollars

### DETTE PAR PERSONNE

Ottawa: 15 000\$  
Québec: 7 000\$

### ASSURANCE-CHÔMAGE

18 milliards 400 millions de dollars (Ottawa)

### BIEN-ÊTRE SOCIAL

2 milliards 900 millions de dollars (Québec)

### INFLATION AU PAYS

1,2%

### MASSE SALARIALE DES FONCTIONNAIRES

Ottawa: 9 milliards de dollars (y compris les agences gouvernementales)  
Québec: 16 milliards de dollars (y compris les employés des secteurs public et parapublic)